



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 03 juin 2024 à 20 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents : Messieurs les conseillers Denis Viel, Gaëtan Gagné, Léo Lepage-St-Amand, Rodrigue Boulianne et Réjean Gagné, formant quorum sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absent : Jean-Marie Kabera

Sont aussi présent monsieur Laval Robichaud directeur général et Mme Jessie Pilote, coordonnatrice des loisirs.

1- Ouverture

Mme la Mairesse, Odile Roy, déclare que le quorum est atteint et la séance est ouverte.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption du procès-verbal du 06 mai 2024
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
 - 6.1 Services municipaux
 - 6.2 Dossiers des élus
 - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Présentation des états financiers
- 8- Facture TetraTech - #60867077 – 770.93\$ - rue Saint-Jean-Baptiste
- 9- Regroupement de l'Office municipal d'habitation (OMH)
- 10- Inspecteur – Nomination de Véronique Fournier
- 11- RH – embauche temporaire – Directeur des travaux publics
- 12- Installation des panneaux de rue à l'effigie de saumon
- 13- Adoption du règlement 283-24 - division des districts électoraux
- 14- Nomination d'un mandataire pour les ventes pour taxes
- 15- Demande d'appui – Municipalité Ste-Irène – FRR – coopération intermunicipale
- 16- Demande d'appui pour la mobilisation Desjardins
- 17- Demande d'autorisation à la CPTAQ – Mme Catherine Villeneuve, et M. Yvon Villeneuve,
- 18- Demande d'autorisation à la CPTAQ – David Lapierre
- 19- Dérogation mineure – 171, rue Saint-Jean-Baptiste – Mathew Morin
- 20- Soumission Pavage des Monts - pour réfection de la Route Rg2
- 21- Transport lourd – 2024-2025 - 9000 voyages de bois
- 22- Transport lourd par le Route Audet
- 23- Demande au MTQ pour des cônes au centre de la 132 pendant Fort Causap
- 24- Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité des travailleurs routiers du 10 au 16 juin
- 25- Journée mondiale de lutte contre la maltraitance
- 26- Concours du bénévole de l'année
- 27- Avis de reconnaissance pour une centenaire – Mme Odile Boilard
- 28- Dons
- 29- Affaires nouvelles
 - 29.1 – Activité chasse au trésor – Jessie Pilote
- 30- Correspondance
- 31- Période de questions
- 32- Levée de la séance

2024-06-115

Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne, d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Première période de question(s)

15 citoyens dans la salle;

- Catherine Boudreault Lechasseur : terrain au centre dans le parc de roulotte pour la conception d'un parc, il n'y aura pas de vente de terrain.
- Mario Coté; question les vidanges des fosses septiques de cette année et les travaux prévus du MTQ pour l'asphalte entre Causapscal et Lac-au-Saumon

4- Adoption des procès-verbaux du 06 mai 2024

2024-06-116

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'adopter le procès-verbal du 6 mai 2024.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5- Adoption de la liste des comptes

2024-06-117

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter la liste des comptes au montant de 280 145.27 \$ et d'en autoriser le paiement.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Mme Jessie Pilote fait la lecture de son rapport du mois de mai

6.2 Dossiers des élus

- Léo Lepage-St-Amand : réunion à venir;
- Réjean Gagné : AJC; réunion à venir; pour le CCU: à venir dans la présente réunion.
- Denis Viel; OMH, réunion à venir, il n'y a pas eu de demande, logement de disponible;
- Gaëtan Gagné : pour Faucus, le 5 juin, AGA, le 13 juin, le vernisseur de l'exposition visuel, le 20 juin, inauguration du parcours jeunesse; des activités pour les plus jeunes à venir; beaucoup d'autres événements merci de suivre sur le site web.
- Rodrigue Boulianne : Seigneurie Mon toit; AGA vendredi dernier, Jacques D'Anjou est le nouveau président, Guylaine Michaud vice-présidente, et Mario Bouchard se joint à l'équipe, tous les logements sont loués et tout va pour le mieux, prochaine réunion le 14 juin. Pour la Salle de quilles ouverte les lundi et mardi jusqu'au 24 de juin, il y aura fermeture jusqu'à l'automne pour réparation.

6.3 Dossiers MRC

- Odile Roy : Le PV du 8 de mai sera disponible la semaine prochaine, pour les conseillers; les activités à venir, AGA de l'Écosite le 11 juin à 19h00 au centre récréo-culturel d'Amqui, Le déménagement de celui d'Amqui est en cour, Pour la véloroute, une pancarte sera installée à BAT.

7- Présentation des états financiers

M. Christian Gendron de la firme Mallette présente et dépose le rapport du vérificateur externe, pour l'année 2021, comme le stipule l'article 108 et suivant de la Loi sur les Cités et Villes.

2024-06-118

- 8- Facture TetraTech - #60867077 – 770.93\$ - rue Saint-Jean-Baptiste
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne, d'autoriser le paiement de la facture #60867077 du projet de la rue Saint-Jean-Baptiste pour la somme de 770.93 \$ incluant les taxes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 9- Regroupement de l'Office municipal d'habitation (OMH)
ATTENDU QU'en vertu de l'article 58.1.2 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec le gouvernement peut, par décret, constituer un office municipal d'habitation issu de la fusion d'offices municipaux existants;

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de Mont-Louis, l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-des-Monts, l'Office municipal d'habitation de Saint-Moïse, l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables, l'Office municipal d'habitation de la Ville de Métis-sur-Mer, l'Office municipal d'habitation d'Amqui, l'Office municipal d'habitation de Cap-Chat – Les Méchins, l'Office d'habitation de la Mitis, l'Office d'habitation de la Matanie et l'Office d'habitation de La Matapédia ont présenté aux conseils municipaux de la Municipalité de Baie-des-Sables, de la Municipalité de Lac-au-Saumon, de la Municipalité de Les Méchins, du village de Price, de la Paroisse de Saint-Donat, de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici, de la Municipalité de Sainte-Félicité, de la Municipalité de Sainte-Luce, de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, de la Paroisse de Saint-Tharcisius, de la Municipalité de Saint-Ulric, de la Municipalité de Saint-Vianney, de la Municipalité de Sayabec, de la Municipalité de Val-Brillant, de la Paroisse de Saint-Moïse, de la Ville d'Amqui, de la Ville de Cap-Chat, de la Ville de Causapscal, de la Ville de Matane, de la Ville de Métis-sur-Mer, de la Ville de Mont-Joli et de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts leur intention commune de se regrouper;

ATTENDU QUE le nouvel office à être constitué par ce regroupement succédera à l'Office municipal d'habitation de Mont-Louis, à l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-des-Monts, à l'Office municipal d'habitation de Saint-Moïse, à l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables, à l'Office municipal d'habitation de la Ville de Métis-sur-Mer, à l'Office municipal d'habitation d'Amqui, à l'Office municipal d'habitation de Cap-Chat – Les Méchins, à l'Office d'habitation de la Mitis, à l'Office d'habitation de la Matanie et à l'Office d'habitation de La Matapédia, lesquels seront éteints;

ATTENDU QUE ce nouvel office deviendra l'agent de la Municipalité de Baie-des-Sables, de la Municipalité de Lac-au-Saumon, de la Municipalité de Les Méchins, du village de Price, de la Paroisse de Saint-Donat, de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici, de la Municipalité de Sainte-Félicité, de la Municipalité de Sainte-Luce, de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, de la Paroisse de Saint-Tharcisius, de la Municipalité de Saint-Ulric, de la Municipalité de Saint-Vianney, de la Municipalité de Sayabec, de la Municipalité de Val-Brillant, de la Paroisse de Saint-Moïse, de la Ville d'Amqui, de la Ville de Cap-Chat, de la Ville de Causapscal, de la Ville de Matane, de la Ville de Métis-sur-Mer, de la Ville de Mont-Joli et de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts;

ATTENDU QU'IL y a lieu pour la VILLE DE CAUSAPSCAL d'émettre une recommandation favorable à ce regroupement;

EN CONSÉQUENCE;

2024-06-119

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné :

QUE le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation de Mont-Louis, de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-des-Monts, de l'Office municipal d'habitation de Saint-Moïse, de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables, de l'Office municipal d'habitation de la Ville de Métis-sur-Mer, de l'Office municipal d'habitation d'Amqui, de l'Office municipal d'habitation de Cap-Chat - Les

Méchins, de l'Office d'habitation de la Mitis, de l'Office d'habitation de la Matanie et de l'Office d'habitation de La Matapédia.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10- Inspecteur – Nomination de Véronique Fournier

Attendu que la Ville de Causapscal a décrété par règlement qu'un officier municipal serait responsable de l'application des règlements d'urbanisme et de tout autre règlement applicable;

Attendu que la Ville de Causapscal et la Ville D'Amqui ont conclu une entente intermunicipale pour la fourniture de services en matière d'inspection;

Attendu qu'en vertu de ladite entente intermunicipale la municipalité doit nommer par résolution les officiers responsables de l'application des règlements d'urbanisme et de tout autre règlement applicable;

En conséquence:

2024-06-120

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné; de nommer Mme Véronique Fournier comme officier municipal responsable de l'application des règlements d'urbanisme municipaux et de tout autre règlement applicable et à signer tous les documents liés à ces règlements, durant le congé de maternité de Mme Érika Leblanc, inspectrice de la Ville de Causapscal.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11- RH – embauche temporaire – Directeur des travaux publics

2024-06-121

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser l'embauche de M. Patrick Bellemo, opérateur journalier, déjà à l'emploi de la Ville de Causapscal, pour une période inférieure à un an, en lui accordant toutes les avantages du poste de directeur des travaux publics. Au terme de cette période d'essai il aura à décider s'il désire retourner à son emploi de col bleu ou de conserver la poste de directeur des travaux publics.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12- Installation des panneaux de rue à l'effigie de saumon

2024-06-122

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'autoriser les travaux publics de continuer la pose des nouveaux panneaux de rue malgré les plaintes reçues sur les erreurs et de malfaçons soulevées.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-06-123 13- Adoption du règlement 283-24 - division des districts électoraux
Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, adopter le règlement 283-24 concernant le nombre et la définition des districts électoraux pour la Ville de Causapscal.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-06-124 14- Nomination d'un mandataire pour les ventes pour taxes
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand de mandate le directeur général de la ville, comme représentant pour agir au nom de la ville lors de la vente pour taxe en juin 2024.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15- Demande d'appui – Municipalité Ste-Irène – FRR – coopération intermunicipale
ATTENDU que le Volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a pour objectif d'encourager les collaborations entre les organismes municipaux par l'accroissement du nombre de projets de coopération intermunicipale permettant l'amélioration des services offerts aux citoyens;
ATTENDU que de nombreuses municipalités et MRC ont déposé ou ont prévu déposer des demandes d'aide financière à ce programme afin d'améliorer les services aux citoyens et respecter leurs obligations;
ATTENDU les avis de refus que les municipalités et les MRC ont obtenus du MAMH à l'effet qu'il n'y a plus de fonds pour le financement de nouvelles initiatives, et ce, jusqu'en mars 2025;
ATTENDU que cela a un impact considérable sur la vitalité et l'évolution des municipalités et des MRC;
ATTENDU que plusieurs projets ont été déposés et que d'autres projets étaient prêts à être déposés;
ATTENDU que pour la Ville de Causapscal, cela représente une perte de subventions potentielles considérables;
ATTENDU que l'absence de financement met en péril ces projets pour lesquels la majorité des municipalités prévoient bénéficier;

2024-06-125 **EN CONSÉQUENCE :**
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne :

- **QUE** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;
- **QU'**une demande à la ministre des Affaires municipales soit déposée afin de renflouer le Fonds régions et ruralité - Volet 4 pour le soutien à la coopération intermunicipale, et d'assurer un soutien en continu pour les divers projets déposés et à venir d'ici le 31 mars 2025;
- **QUE** le conseil transmette une copie de la présente résolution à la ministre des Affaires municipales, au député de Matane-Matapédia, aux municipalités locales de la MRC de La Matapédia, à la Fédération québécoise des municipalités et à l'ensemble des MRC du Québec afin qu'ils déposent une résolution en ce sens.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16- Demande d'appui pour la mobilisation Desjardins

Attendu que la disparition des comptoirs Desjardins et des guichets automatiques dans nos municipalités/MRC de la Matapédia compromet l'accès à l'argent comptant pour de nombreux résidents de notre région ;

Attendu que près de 1600 membres Desjardins de tout le Québec a signé une lettre adressée à M. Guy Cormier, président de la Fédération et chef des directions du Mouvement Desjardins, exprimant leur inquiétude face à cette situation ;

Attendu que notre ville de Causapscal et MRC de la Matapédia souhaite soutenir la résolution no. 240307 de la municipalité de Saint-Gervais et la résolution no. C.M. 24-020062 de la MRC de Bellechasse ainsi que la démarche citoyenne faite sous forme de lettre adressée au président de la Fédération du mouvement, en unissant la voix de notre ville de Causapscal et MRC de la Matapédia à celle de Bellechasse et des signataires membres Desjardins;

2024-06-126

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné que :

- Il est décidé que le conseil de notre ville joigne la signature à celle des près de 1600 signataires de la lettre qui sera envoyée à M. Guy Cormier, président de la Fédération et chef des directions du Mouvement Desjardins, dénonçant la disparition des comptoirs Desjardins et des guichets automatiques, et soulignant l'impact négatif sur l'accès à l'argent comptant pour les résidents de notre communauté.

- Il est également accepté que cette résolution soit transmise avec la lettre des membres Desjardins à M. Guy Cormier ainsi qu'à tous les membres du conseil d'administration du Mouvement Desjardins.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

17- Demande d'autorisation à la CPTAQ – Mme Catherine Villeneuve, et M. Yvon Villeneuve,

Considérant que la requérante présente une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

Considérant que cette demande vise à obtenir les autorisations nécessaires d'aliéner le lot n° 5 247 111 du Cadastre du Québec d'une superficie d'environ 43.4 hectares à la ferme familiale de M. Yvon Villeneuve;

Considérant que la future acquéreuse souhaite y exploiter son entreprise de productions d'œufs dans de nouvelles installations sur le lot n° 5 247 111 du Cadastre du Québec;

Considérant que la vocation du lot n° 5 247 111 du Cadastre du Québec demeure agricole, déjà située dans la zone 321 Ad;

Considérant que le projet de la requérante n'aura pas d'effet sur l'homogénéité de la communauté agricole et qu'en aucun cas, ce projet ne contrevient à l'article 62 de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

2024-06-127

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'accorder les autorisations nécessaires et l'appui de la ville de Causapscal afin d'obtenir les autorisations de la CPTAQ pour débiter les démarches du projet d'une construction d'un poulailler de poules pondeuses.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18- Demande d'autorisation à la CPTAQ – David Lapierre

Considérant que le requérant a déjà présenté une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour utiliser une partie de son lot n° 5 402 737 du Cadastre du Québec pour des fins autres qu'agricoles et que celui-ci a obtenu les autorisations nécessaires, dossier n°350459 soumis en 2006 ;

Considérant que le requérant demande de modifier l'orientation de la zone permise afin de favoriser et de faciliter la construction de sa future résidence ;

Considérant que la vocation du lot n° 5 402 737 du Cadastre du Québec demeure agricole viable, de la zone 38 Av et que les lots voisins sont utilisés pour des fins d'habitation et commerciaux ;

Considérant que le projet du requérant n'aura pas d'effet sur l'homogénéité de la communauté agricole et qu'en aucun cas, ce projet ne contrevient à l'article 62 de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

2024-06-128

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accorder les autorisations nécessaires et l'appui de la municipalité de Causapscal afin d'obtenir les autorisations de la CPTAQ pour débiter la construction de sa résidence.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

19- Dérogation mineure – 171, rue Saint-Jean-Baptiste – Mathew Morin

Considérant que la demande est conforme à l'article 2.1 du Règlement sur les dérogations mineures n° 77-2002;

Considérant que le 4 avril 2024, M. Mathew Morin a déposé la demande de dérogation mineure n° 2024-0040 concernant la propriété située au 171, rue St-Jean Baptiste, lot 5 248 008 du Cadastre du Québec;

Considérant que la demande vise à construire un bâtiment accessoire isolé du bâtiment principal dont la superficie au sol par rapport au bâtiment principal ne respecte pas la réglementation en vigueur;

Considérant que l'article 7.4.3 du Règlement de zonage n° 74-2002 prévoit que la superficie au sol d'un bâtiment accessoire isolé ne doit pas excéder 100 % de la superficie au sol du bâtiment principal, soit 66,12 m², alors que le garage projeté aurait une superficie au sol de 83.61 m², correspondant à 26,45 % de plus que la superficie au sol permis par rapport au bâtiment principal.

2024-06-129

Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter la dérogation mineure M. Mathew Morin n° 2024-0040 concernant la propriété située au 171, rue St-Jean Baptiste.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20- Soumission Pavage des Monts - pour réfection de la Route Rg2

2024-06-130

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, de refuser la soumission #PDM-24-XX1, de, Les Pavages des Monts, totalisant 228 142.50\$, pour la revalorisation des résidus de planage.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 21- Transport lourd – 2024-2025 - 9000 voyages de bois
Considérant les besoins en transport lourd pour le bois, de 8 000 à 13 000 voyages annoncés, qui va transigés par la Rue St-Jean-Baptiste;
Considérant l'inquiétudes au conseil et dans la population de Causapscal pour la sécurité des enfants, il y a présence d'école dans le secteur, et le fait que Rue St-Jean-Baptiste, est en réfection et qu'il y a présentement, des équipes de travail sur place et qui seront là encore lorsque le transport débutera;
Considérant que la réfection des infrastructures de la rue St-Jean-Baptiste est conjoint avec le ministère du transport;
Considérant que à chaque passage d'un camion qui fait un arrêt sur le pont de la Rue St-Jean-Baptiste, un énorme nuage de poussière accompagne le relâchement de leurs freins, ce qui nous donne une accumulation de poussière telle que nous avons régulièrement des plaintes sur le sujet;
Considérant qu'il y a possibilité de faire dévier ce trafic par le rang Ferdinand Heppell Sud;
Considérant que les transporteurs en cause ont été contactés et ils sont en accord avec notre demande;
Considérant que ce tronçon a servi plus d'une fois pour dévier la circulation pour cause de travaux sur la route 132 ou à proximité;
Considérant que le rang Ferdinand Heppell Sud est dans le programme de réfection de la Ville de Causapscal et admissible au programme PIRRL;
Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné :
De demander au ministère du transport l'autorisation de dévier ce transport sur le rang Ferdinand Heppell Sud, pour rejoindre la 132 en passant sur la route Laforce (rue du cimetière);
De demander au ministère du transport de participer au financement de la réfection à venir du rang Ferdinand Heppell Sud.

2024-06-131

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 22- Transport lourd par le Route Audet
Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, demander aux transporteurs de bois qui ont à circulés sur la route du rang 2, de prendre un détour par la route Audet. Ceci dans le but de sauvegarder l'état de la Route du Rg2 qui viens d'être rénovée

2024-06-132

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 23- Demande au MTQ pour des cônes au centre de la 132 pendant Fort Causap
Considérant la demande de permis du 2024-05-10 - Requête n° 440415 déposée au ministère des Transports concernant l'événement Fort Causap, pour installer des cônes sur la route 132, au centre-ville de Causapscal, afin de ralentir le trafic et assurer la sécurité de nos participants qui auront à traverser la route;
Considérant qu'il s'agit de la même demande que celle de l'année dernière pour le même événement;
Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné autorise la demande de placer des cônes au centre de la voie de circulation à partir du feu de circulation jusqu'au niveau de la passerelle Cédrico les 27 et 28 juillet 2024.

2024-06-133

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-06-134 24- Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité des travailleurs routiers du 10 au 16 juin
Considérant la tenue de la première semaine nationale de sensibilisation à la sécurité des travailleurs routiers, qui aura lieu du 10 au 16 juin prochain;
Considérant que la Ville de Causapscal désire participer à cette semaine thématique, en multipliant les efforts pour sensibiliser les usagers de la route à la sécurité des travailleurs routiers, pour prévenir les accidents et sauver des vies.
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, accepte que la Ville de Causapscal participe à cette semaine en utilisant les outils de communications fournis par le ministère des Transports du Québec.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-06-135 25- Journée mondiale de lutte contre la maltraitance
Considérant la démarche du Comité de prévention de la maltraitance de La Matapédia qui fait la prévention de la maltraitance pour toutes les clientèles. Le 15 juin est la journée internationale de prévention de la maltraitance envers les aînés;
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne, de participer comme partenaire en autorisant d'illuminer les bâtiments publics en mauve et de publier les communiqués de presse dans nos réseaux de communication.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-06-136 26- Concours du bénévole de l'année
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, de présenter Mme Monique Abud et Laurence Bergeron comme bénévole de l'année pour les remercier de leur implication dans les différents organismes bénévoles de la ville de Causapscal.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-06-137 27- Avis de reconnaissance pour une centenaire – Mme Odile Boilard
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, que le conseil de la Ville de Causapscal, se joint à tous les citoyens de la Ville de Causapscal pour donner un avis de reconnaissance pour souligner le centième anniversaire de Mme Odile Boilard.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-06-138 28- Dons
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, de verser les dons suivants :
- 2 000 \$ pour les festivités de la St-Jean Baptiste
 - 250 \$ pour le tournoi de Golf Club Lion d'Amqui

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-06-139 29- Affaires nouvelles
29.1 Activité chasse aux trésors – Jessie Pilote
Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser la réalisation de l'événement présenté par Mme Jessie Pilote, coordonnatrice en loisir de la Ville, et accepte de déboursier les sommes nécessaires à la réalisation du projet.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 30- Correspondance
Pas de correspondance

- 31- Période de questions
15 citoyens dans la salle;
Louis Marie D'Anjou : demande s'il y a des logements de disponibles dans les OMH
Demande pourquoi les travaux de la nouvelle rue Villeneuve ça n'avance pas
M Renaud Lévesque du Rang 2 demande pour la poussière et les travaux à venir.
M. Alexandre Bergeron questionne le transport lourd dans la Route Audet
M. André Arsenault nous rapporte du transport lourd dans la rue St-Joseph
M. Lacasse question les nouveaux panneaux de rue illisible
M. Jimmy Tremblay questionne les travaux des trottoirs de la Rue St-Jean-Baptiste
M. Mario Coté questionne le transport lourd en provenance d'Albertville, s'il y avait réparation d'un pont forestier ils pourraient circuler pas Sainte-Florence

- 2024-06-140 32- Levée de la séance
Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel de lever la séance.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Rodrigue Boulianne vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Odile Roy, Mairesse